

SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	0	0	0.0
ROBERVAL	0	0	0	0	3	3	11 214.0
MANIWAKI	0	0	0	0	3	3	21 309.0
VAL D'OR	0	0	0	0	1	1	430.0
TOTAL	0	0	0	0	7	7	32 953.0

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	0
ROBERVAL	0	0	0	3	3
MANIWAKI	0	0	0	3	3
VAL D'OR	0	0	0	1	1
TOTAL	0	0	0	7	7

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 1
- Incendies en 2012 : 303
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 34 450.4
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 113.7
- À la même date l'an dernier, 82 incendies avaient affecté 126.7 hectares, soit 1.5 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 216 incendies et de 52 475.5 ha affectés pour une moyenne de 242.5 ha par incendie.

B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte

Incendies en activité : 3

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 1 926.0

Incendies en 2012 : 7

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 2 022.1

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE

Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous informe que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, a pris la décision d'interdire de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, en raison des conditions qui sévissent présentement. Cette mesure est effective à compter du vendredi, le 8 juin à 8 h.

Les secteurs visés par cette mesure limités au nord par la latitude 51° de la frontière de l'Ontario jusqu'à la longitude 74°. De la longitude 74°, au nord jusqu'à la latitude 51°30' et vers l'est jusqu'à la limite de la MRC de la Jamésie (991). Ils correspondent aux MRC et territoires suivants :

NORD-DU-QUÉBEC : Jamésie (991), Eeyou Istchee (993) (Waswanipi, Mistissini, Oujé-Bougoumou)

Mesures préventives lors de travaux en forêt.

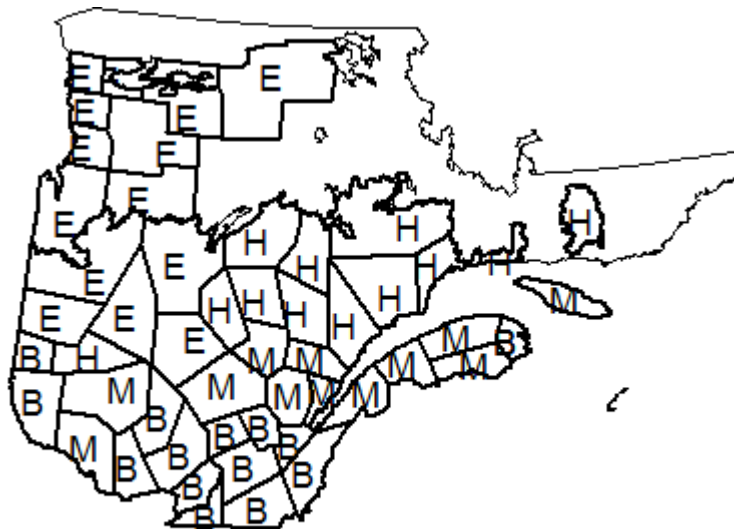
La **Société de protection des forêts contre le feu**, de concert avec les autorités concernées du CRPF de l'Ouest et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **suggère à ses membres de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles de midi à 20h à compter de vendredi 8 juin 2012 à midi.**

Les régions visées par cette mesure sont :

Unités de gestion : Chibougamau (26) Lac Abitibi (85), Harricana (86), Quévillon (87) pour leurs portions situées au nord du 49° parallèle.

Prévisions météorologiques		8 juin 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui		18	35	NO 20 - 30	0
	Demain		20	25	SE 10	0
Nord-est	Aujourd'hui		21	30	S 15 - 25	10
	Demain		15	40	E 10 - 20	10
Ouest	Aujourd'hui		19	40	NO 15 - 25	20
	Demain		19	40	SE 10	0
Centre	Aujourd'hui		18	65	SO 10	30
	Demain		20	40	NO 15	0
Est	Aujourd'hui		21	35	S 15	20
	Demain		16	70	NE 15	10
Sud-ouest	Aujourd'hui		19	55	NO 15 - 25	20
	Demain		19	45	NO 10	0
Sud-est	Aujourd'hui		19	60	SO 10	30
	Demain		21	50	S 10	0

DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



B : Bas **M** : Modéré **H** : Haut **E** : Extrême

PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

1 à 3 incendies de cause humaine.

1 à 3 incendies de foudre.

SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

Vous pouvez consulter le www.sopfeu.qc.ca dans l'onglet « État de la situation/Carte des incendies » pour de l'information sur les incendies.

SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

A. Avions-citernes

- Demandés¹ 14
- Disponibles : 14
- Requis : 14

Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d'alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles ²	Codes d'alerte ³	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	-	-	-
Sept-Îles	2	2 R 10h00	2
Manic 5	2	2 R 12h00	2
Bonaventure	-	-	-
Roberval	2	2 J 12h00	2
Chibougamau	2	2 R 10h00	2
Bonnard	2	2 R 12h00	2
Maniwaki	-	-	-
Val-d'Or	2	2 V 13h00	2
Matagami	2	2 R 10h00	2
Québec	-	-	-
Réserve provinciale	-	-	-

¹ Évolution du nombre d'avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1^{er} au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1^{er} au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

² Un nombre entre parenthèses indique le nombre d'équipages à la base lorsqu'il est différent du nombre d'appareils.

³ B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	1	6	0

SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

A. Besoins anticipés de ressources

- Aucun

B. Ressources empruntées

- Aucune

C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- Avions-citernes : Aucun

D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec

Aucune

E. Démobilisation des ressources de l'extérieur

Aucune

SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR

Nom : Sylvain Guitard
Coordonnateur du CPL

Tél. : (418) 871-3341
Courriel : cpl@sopfeu.qc.ca
Site Internet : www.sopfeu.qc.ca